

Réf : DCM202487

Nombre de membres afférents au conseil municipal : 29		
En Exercice	Présents	Qui ont pris part à la délibération
29	23	29

Date de la convocation : 19/09/2024

Notifiée aux élus le : 19/09/2024

Date de l'affichage : 19/09/20234

**OBJET : DF – BUDGET PARKINGS –
DÉCISION MODIFICATIVE N° 1**

SÉANCE MERCREDI 25 SEPTEMBRE 2024

L'an DEUX MILLE VINGT-QUATRE, le VINGT-CINQ SEPTEMBRE à 17H30, le Conseil Municipal d'Aigues-Mortes, régulièrement convoqué le 19 septembre 2024 (affichage du même jour), s'est réuni au nombre prescrit, en salle du Conseil Municipal, sous la présidence de M. Pierre MAUMÉJEAN, Maire d'Aigues-Mortes.

PRÉSENT-E-S : Pierre MAUMÉJEAN, Marielle NEPTY, Arnaud FOUREL, Patricia VAN DER LINDE, Jean-Claude CAMPOS, Josiane ROSIER-DUFOND, Michel LEBLANC, Véronique BONVICINI, Janine LHUILLIER, Christian LAPISARDI, Andrée DAMOUR, Michèle PALLARES, Christian GROUL, Yves GRAS, Jean-Claude BASCHIOU, Régis VIANET, Christine DUCHANGE, Maguelone CHAREYRE, Stéphanie PIERRON, Joachim RAMS, Maryline POUGENC, Olivier BERTRAND, Stéphane PIGNAN

ABSENT-E-S AYANT DONNÉ PROCURATION :

Gilles TRAUJLET à Arnaud FOUREL Michel AUSSANNAIRE à Pierre MAUMÉJEAN
Alain BAILLIEU à Christian LAPISARDI Nathalie LALLOUETTE à Andrée DAMOUR
Cédric BONATO à Joachim RAMS Carine VANDERBISTE à Olivier BERTRAND

ABSENTS NON-REPRESENTÉS : NÉANT

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Christine DUCHANGE

Rapporteur : Régis VIANET, Conseiller municipal délégué

Il convient de proposer une décision modificative afin de prendre en compte les ajustements en dépenses de la section d'investissement sur le Budget Annexe des parkings reprise ci-dessous :

DECISION MODIFICATIVE N°1

Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
INVESTISSEMENT				
D-2031 : Frais d'études	61 000,00 €	10 000,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 20 : Immobilisations incorporelles	61 000,00 €	10 000,00 €	0,00 €	0,00 €
D-2135 : Installat* générales, agencements, aménagements des construct*	0,00 €	80 000,00 €	0,00 €	0,00 €
D-2188 : Autres	0,00 €	10 000,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 21 : Immobilisations corporelles	0,00 €	70 000,00 €	0,00 €	0,00 €
D-2313 : Constructions	0,00 €	10 000,00 €	0,00 €	0,00 €
D-2313-18 : CONSTANCE	29 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 23 : Immobilisations en cours	29 000,00 €	10 000,00 €	0,00 €	0,00 €
Total INVESTISSEMENT	90 000,00 €	90 000,00 €	0,00 €	0,00 €
Total Général		0,00 €		0,00 €

Il est proposé au conseil municipal :

- **D'approuver** la décision modificative n°1 du Budget Annexe des Parkings.
- **D'autoriser** le Maire à signer tout acte ou document relatif à cette affaire.

Le conseil municipal est invité à délibérer

Le conseil municipal, ouï l'exposé qui précède et après en avoir délibéré à la majorité,

- **APPROUVE** la décision modificative n°1 du Budget Annexe des Parkings.
- **AUTORISE** le Maire à signer tout acte ou document relatif à cette affaire.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits,

Pour copie conforme

Publication certifiée exécutoire

Pour le Maire,
Pierre MAUMÉJEAN
et par délégation

Pour le Maire,
et par délégation

Signé par : CHRISTOPHE BARONI
Date : 02/10/2024
Qualité : DGS

**Résultats du vote :**

Délibération 202487	DF – DECISION MODIFICATIVE 1 - BUDGET ANNEXE PARKING	Pour :	27	MAJORITÉ – Joachim RAMS, Maryline POUGENC, Cédric BONATO, Stéphane PIGNAN
		Contre :	2	Olivier BERTRAND, Carine VANDERBISTE
		Abstention :	0	NÉANT

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours gracieux auprès de l'Assemblée délibérante ainsi que d'un recours contentieux auprès du Tribunal administratif (16 Avenue Feuchères – CS 88010 – 30 941 NÎMES CEDEX 09 ou www.telerecours.fr) dans un délai de deux mois, à compter de sa publication